



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

publications

Question écrite n° 88952

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche de lui donner des indications sur les moyens mis en oeuvre pour communiquer auprès du public sur son action et celle de son ministère. Il souhaite connaître le nombre de revues et de supports imprimés de communication produits par ses services en 2004 et 2005, ainsi que les coûts représentés par ces supports (conception, impression, diffusion).

Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture et de la pêche a pris connaissance avec intérêt de la question de l'honorable parlementaire sur le nombre de revues et de supports imprimés de communication produits par ses services en 2004 et 2005 ainsi que le coût de ces supports. Les services du ministère réalisent et diffusent deux types de publications à destination du public : une première catégorie regroupe les revues à caractère périodique : le Bimagri, magazine d'information du ministère ; les séries AGRESTE, éditées par le service central des enquêtes et études statistiques du ministère (SCEES), qui comptent une dizaine de titres, ainsi que des notes de conjoncture par produits. Ces publications représentent un coût total de 611 600 euros pour 2004 et de 353 900 euros pour 2005. La deuxième catégorie est constituée de plaquettes d'information à caractère thématique. Ces publications permettent d'explicitier des mesures nouvelles en faveur des professionnels, agriculteurs, forestiers et acteurs du monde rural. Elles peuvent d'autre part s'adresser à un public beaucoup plus large lorsqu'elles portent sur des thèmes aussi divers que les filières de l'enseignement agricole, les signes de qualité, la sécurité sanitaire des aliments, le bien-être des animaux de compagnie... Le montant total de ces publications est de 165 200 euros pour 2004 et de 152 900 euros pour 2005. Le tableau ci-dessous donne les détails.

| PUBLICATIONS PÉRIODIQUES | FRAIS D'IMPRESSION ET DE DIFFUSION (*) | |
|--|--|---------|
| | 2004 | 2005 |
| Bimagri | 113.600 | 102.700 |
| Statistiques | 475.300 | 239.800 |
| Synthèse des chiffres de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité | 22.700 | 11.400 |
| Sous-total | 611.600 | 353.900 |
| Plaquettes d'information | | |
| Alimentation | 84.900 | 55.400 |

| | | |
|--|---------|---------|
| Enseignement | 39.300 | 15.800 |
| Forêt et affaires rurales | 1.000 | 5.100 |
| Politique Agricole Commune | 22.600 | 10.900 |
| Signes de qualité | | 19.800 |
| Guides Loi de développement des territoires ruraux | | 25.800 |
| Guide de protection des animaux de compagnie | 66.900 | 4.100 |
| Des métiers plein de sens | 40.000 | |
| L'agriculture fait l'Europe | | 16.000 |
| Sous-total | 165.200 | 152.900 |
| Totaux | 776.800 | 506.800 |
| (*) La conception est entièrement réalisée en interne. | | |

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 88952

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 2006, page 2642

Réponse publiée le : 6 juin 2006, page 5860